

N°50

GRATUIT

décembre 2015/janvier 2016

info étiérs

DOSSIER :

Un Noël

100 % artisanal



ÇA VOUS CONCERNE

À quoi sert un devis?

FORMATION

**BP Installateur, dépanneur
en froid et conditionnement d'air**

ENVIRONNEMENT

Faites des économies d'énergie !



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

La revue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat • NOUVELLE-CALÉDONIE

ISUZU D-MAX



SOMMAIRE

4

ACTUS

14

FORMATION CMA

BP INSTALLATEUR,
DÉPANNÉUR EN FROID ET
CONDITIONNEMENT D'AIR

16

APPRENTISSAGE

Denis Poircuitte, gérant de Sud Diesel
Electric à Ducos

Arlette Haocas,

1^{re} année de CAP mécanique

18

**INFORMATIQUE
ET INTERNET**

22

BON À SAVOIR

Métiers de bouche et innovation :
de nouveaux enjeux ?

34

ÇA VOUS CONCERNE

À quoi sert un devis ?

36

**SANTÉ-SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT**

Artisans, faites des économies
d'énergie !

38

SAVOIR-FAIRE

- Les recettes de Grany,
une histoire d'amour
- Dans l'atelier de Guy

41

ENTREPRISES À VENDRE

ÉDITO



Ces artisans qui font Noël...

L'année 2015 se termine et pour nombre d'artisans la période de Noël est particulièrement intense. Vos fabricants locaux mettent tout leur savoir-faire et toute leur énergie à votre service pour des fêtes de fin d'année réussies. Dans le dossier de ce numéro, nous vous présentons certains d'entre eux ainsi que leurs productions, élaborées avec patience et passion. N'hésitez pas à aller à leur rencontre sur leurs lieux d'exposition : à la Maison des artisans, à l'hôtel Tiéti de Poindimié pour les créateurs de la côte Est, sur le nouveau marché du Mont Dore ou au marché de la Moselle, au sein de leur boutique, sur Internet et même des « lieux éphémères », pour des pièces uniques faites main. Vos artisans calédoniens sont à pied d'œuvre depuis de longues semaines afin de fournir leurs créations en quantité, tout en soignant la qualité. Gourmandises, art de la table, bijoux, jouets, mode et accessoires, mobilier, parfumerie, mise en beauté, décoration... C'est tout le talent du territoire qui s'exprime durant les fêtes, avec deux atouts majeurs : 100 % local et artisanal ! Choisir l'artisanat calédonien, c'est reconnaître ce talent et valoriser les saveurs et couleurs de notre Caillou, c'est une garantie de traçabilité, un lien de proximité, et aussi un zeste de fierté ... car l'Artisanat, c'est vous !

Je souhaite aux 11 000 artisans de Nouvelle-Calédonie d'excellentes fêtes ainsi qu'une belle année 2016.

Daniel VIRAMOUTOUSSAMY

Président de la CMA-NC



27

DOSSIER

Un Noël
100% artisanal



Salons à la Maison des artisans

Entrée libre et gratuite

Marché Broussard

Le circuit direct du producteur au consommateur

● vendredi 4 décembre, de 15h à 19h.

Salon d'artisanat d'art de Noël

Des idées cadeaux à trouver auprès de nos artisans d'art locaux.

● du samedi 12 au dimanche 20 décembre

Résultats du concours Florilège

La troisième édition du concours « *Florilège des enseignes calédonniennes* » a permis de récompenser cinq entreprises, choisies pour l'originalité de leur enseigne d'activité parmi plus de 400 photos envoyées ! Le texte, rédigé en français ou langues océaniques, et le graphisme devaient être porteurs de sens. Le jury, composé de l'Alliance Champlain, de la CCI et de la Chambre de métiers et de l'artisanat, a décerné le Nautille d'Or à l'entreprise artisanale PASSE L'ÉPONGE, spécialisée dans les travaux de nettoyage de tous types de locaux. Bravo à Frédéric FARRUGIA, gérant de cette SARL créée en 2007, et installée 33 rue Auer à Ducos ! Artisans également, les gagnants que sont le salon de coiffure RAZ TA COUET situé à Païta, et le snack LA KAZ A JO, situé à Lifou : félicitations à eux. LABEL IMAGE, studio photographique à Nouméa, et PETIT RESTO GROS LA CALE, restaurant de Boulouparis ont aussi été récompensés. Le public, qui a pu voter via facebook, a attribué un prix à LA PLANCHE A DESSIN, un atelier de dessin en bâtiment de Nouméa. Rendez-vous en 2016, pour la 4^e édition de ce concours, qui fait la part belle à nos entreprises calédonniennes ...



Votre entreprise évolue ? Faites-le savoir !

Toutes les modifications relatives à la vie de votre établissement doivent obligatoirement être signalées dans les meilleurs délais à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Nos Centres de formalités des entreprises (CFE) actualisent les données vous concernant : changement d'adresse, de gérance, de téléphone, ou d'adresse e-mail, achat ou location de véhicules utilitaires supplémentaires et d'engins divers, agrandissement de vos locaux commerciaux, création d'un nouvel établissement, magasin, bureau ou atelier, embauche d'un salarié,... autant de raisons de contacter nos CFE, à Nouméa, La Foa, Koné, Koumac ou Poindimié. Outre l'aspect réglementaire de ces modifications, leur intérêt commercial va grandissant : vos données apparaissent à jour sur le site www.annuairedesartisans.nc, mis en place par votre CMA. Consulté par vos clients potentiels, le site Internet leur permet de trouver en quelques clics les contacts de l'artisan dont ils ont besoin parmi plus de 11 000 entreprises artisanales calédonniennes référencées ! Attention, si vous n'exercez plus votre activité, n'oubliez pas de radier votre patente avant le 31 décembre afin qu'elle ne soit pas reconduite l'année prochaine.

Des modifications à effectuer ?

Contactez votre antenne de la CMA à La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

À Nouméa, contactez Ghislaine Chambonnier - Tél. 28 07 49

Le 4 ... Rendez-vous à la Maison des artisans !



Une quarantaine de stands seront installés en plein air pour cette troisième édition du Marché Braussard organisée à la Maison des artisans. Fruits et légumes de saison, charcuterie, viande, confitures, achards, produits de la mer, artisanat d'art local seront au rendez-vous, ainsi que vos producteurs locaux. Ne ratez pas ce Marché Braussard, l'un des derniers de l'année, qui permet un contact direct avec les fabricants, garantit la traçabilité des produits et offre des prix attractifs.

Vous reprendrez bien un p'tit Mamcafé ?

L'association Mampreneurs NC regroupe des mamans entrepreneures, animées par la volonté de développer leur entreprise tout en préservant la qualité de leurs relations familiales. Objectif ? Encourager l'entraide, valoriser les compétences, et favoriser la mise en réseau. Tous les métiers y sont représentés, permettant ainsi de créer des synergies qui profitent à toutes, socialement et économiquement !

Les «Mampreneurs NC» organisent leur prochain «Mamcafé», qui sera le dernier de l'année 2015, le 7 décembre au 11 impasse Minniti, à Nouméa, de 8h à 10h. La thématique de ce Mamcafé sera « Rester zen quand on est Mampreneur! », avec la participation du Monde D'Ajina, coach de vie. Ce moment permet des rencontres entre adhérentes de l'association : l'occasion d'échanges, de partage d'expérience et de convivialité. Vous souhaitez participer ?

+ d'infos

auprès de Stéphanie Prévost,

Tél. : 50 59 38 Email : caledonie@reseau-mampreneurs.com.



Echéances fiscales : anticipez !

Le premier trimestre de l'année est rythmé par plusieurs échéances fiscales à ne pas rater pour éviter toutes sanctions. N'attendez pas le dernier moment pour faire vos comptes. En cas de difficultés, les agents économiques de la CMA sont à votre disposition pour vous aider à remplir vos déclarations. Pour rappel, la TSS doit être déclarée et payée **avant le 28 février** pour les entreprises au régime fiscal du forfait. Vos revenus doivent, eux, être déclarés **avant le 31 mars** pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) au régime du forfait. Attention, si vous déclarez vos revenus dans la catégorie des BIC et qu'en 2015 votre chiffre d'affaires a dépassé pour la 2^e année consécutive 7,5MF HT pour les activités de service ou 25 MF HT pour les activités de vente, transformation, production, vous basculez automatiquement au réel simplifié. Ce régime d'imposition exige la fourniture de documents supplémentaires, d'où l'importance de s'y prendre à temps.

Un snack ouvert à tous au CFA



Christophe Acramel ancien restaurateur à Marseille installé depuis 9 ans en Nouvelle-Calédonie, et Vincent le chef, vous accueillent « *O'p'tit snack de Nouville* » dans une ambiance conviviale, pour un petit déjeuner ou un déjeuner. Situé dans le Centre de Formation de l'artisanat, le snack est ouvert à tous et propose des plats à la carte, un choix varié de paninis, sandwichs et burgers mais aussi un coin fraîcheur (salades, cocktails de fruits frais, salades de fruits frais...). Et tout ça à des prix accessibles pour consommer sur place, en terrasse, ou bien à emporter.

O'p'tit snack de Nouville - Ouvert à tous- Du lundi au vendredi de 6h à 15h - Tél: 54 08 57

Interprofession viande de Nouvelle-Calédonie



Le Conseil d'administration de L'interprofession viande de Nouvelle-Calédonie (IVNC) représentant les acteurs professionnels de la filière viande (éleveurs, abatteurs, bouchers/industriels), s'est réuni le 20 octobre pour la première fois à la Chambre des métiers et de l'artisanat. L'IVNC est aujourd'hui en charge de la classification des carcasses bovines et porcines, de la communication des productions locales mais aussi des discussions et signatures d'accords interprofessionnels permettant de réformer ou de faire évoluer la filière dans son ensemble. Ces accords consensuels permettent aux professionnels d'être maîtres de leur avenir. Ce conseil d'administration a permis la validation du budget 2016 et la nomination des membres du Bureau à leurs postes. Il y a été également décidé :

- De prolonger l'étude de nouvelle classification du porc permettant d'obtenir un indicateur rendement objectif. Ce dernier sera diffusé à l'ensemble des bouchers et des industriels ce qui doit permettre de mettre en place une nouvelle grille de classification des porcs.
- De travailler sur les prix et valorisation du cerf d'élevage, pour dynamiser la filière et la consommation.
- De réaliser une action de communication, FestiViande, sur le marché de Ducos. Cet événement met en avant les acteurs de la filière en proposant au public des dégustations, démonstrations de cuisine et ventes de produits.

Changer de régime fiscal pour payer moins d'impôts

La plupart des entreprises artisanales déclarent leurs revenus dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Si leur chiffre d'affaires dépasse pour la seconde année consécutive 7,5 millions HT pour une activité de services et 25 millions HT pour une activité de production, transformation ou vente, le régime du réel simplifié s'applique de droit. En deçà de ces seuils, les entreprises artisanales sont soumises d'office au régime du forfait mais peuvent faire le choix d'être imposée au régime du réel simplifié. En effet, si le montant des charges est important et dépasse l'abattement forfaitaire, il peut être plus avantageux d'opter pour le réel. Cette option doit être formulée avant le 1er février de l'année à compter de laquelle vous souhaitez relever de ce régime (ou dans les 3 premiers mois, dans le cas d'une création d'entreprise). Elle est valable pour 3 ans et renouvelée tacitement. N'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un agent économique de la CMA qui vous aidera à faire vos calculs et vous orientera vers le régime le plus intéressant pour vous.

Paielement de la TSS, **pensez-y dès maintenant !**

Le 28 février 2016, c'est la date limite de dépôt de la déclaration et du paiement de la TSS 2015 pour les entreprises soumises au régime fiscal du forfait.

Pour rappel, la Taxe de Solidarité sur les Services est due par toute entreprise facturant une prestation de services. Son taux est de 5%, et cette taxe est facturée à la clientèle puis reversée annuellement (pour les entreprises au forfait) ou trimestriellement (pour les entreprises ou sociétés aux régimes du réel) aux services fiscaux.

Tout sous-traitant doit facturer à son client (entreprise titulaire du marché) la TSS. Pour le sous-traitant, cette taxe facturée sera de la TSS collectée, que le sous-traitant devra reverser au Trésor public. S'agissant de l'entreprise générale destinataire du règlement de la facture du sous-traitant, elle déduira le montant de la TSS dite « déductible » de la TSS collectée :

$$\text{TSS à reverser} = \text{TSS collectée} - \text{TSS déductible}$$

Attention, la TSS n'est déductible que dans le cadre de la sous-traitance. La TSS payée sur les frais bancaires, elle, n'est pas déductible. Elle représente une charge réelle pour celui qui la supporte. À noter aussi que si la TSS annuelle due est inférieure à 10 000 FCFP, vous pourrez reporter ce montant et la payer ultérieurement sur votre déclaration de la période suivante. Enfin, si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables au cours de la période, vous devez tout de même renvoyer la déclaration de TSS en cochant la case 2.

Pour gagner du temps, pensez à déclarer et à payer la TSS sur le site www.impots.nc

+ d'infos

n'hésitez pas à contacter le service de la fiscalité professionnelle au 25 76 09 ou un animateur économique de votre CMA.

Électriciens, **comment gérer les ampoules et matériels électriques d'éclairage ?**

Ne jetez en aucun cas vos ampoules et matériels électriques d'éclairage avec vos ordures ménagères non recyclables ! En effet, depuis 2014, il existe en province Sud une filière qui apporte des solutions concrètes pour la gestion de ces déchets (ampoules, néon, lampe basse consommation, LED, autres lampes à décharge, projecteur, projecteur LED, lanterne, hublot...). Concrètement, les déchèteries du Grand Nouméa et de brousse sont, depuis l'année dernière, équipées d'une borne de collecte.

Le dépôt des déchets est gratuit. Attention ! Si vous les apportez en déchèterie, les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets sous peine d'être refusés. Retrouvez le réseau de collecte sur l'application mobile TRECODEC, www.trecodec.nc ou au n° vert : 05 28 28



Sortir du conflit grâce à la Médiation

Qu'il s'agisse d'un conflit avec un salarié, d'un différend avec un client ou fournisseur, d'une médiation avec un associé, la médiation a fait ses preuves pour dénouer des situations de tension qui ont un impact négatif sur l'entreprise et sa force vive : l'humain.

Notre partenaire ORASE, expert dans l'amélioration des relations humaines, est déjà intervenu au sein de plus de 200 entreprises. ORASE propose des permanences gratuites, pour vous permettre d'exposer vos problématiques en toute discrétion et comprendre comment la médiation peut vous aider à sortir de l'impasse :

À la CMA à Nouméa :

- mardi 15 décembre, de 12h00 à 13h30

En province Nord, à la CMA de Poindimié :

- mercredi 9 décembre 2015, de 12h00 à 13h30

+ d'infos :

Auprès d'Orase :

76 48 19 – 76 28 64 – scm@lagoon.nc – www.orase.nc

Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37



La CFA Fluo Night au JP'S

À l'initiative de la classe des premières années du BP esthétique et de leur formatrice Carine Eskenazi, une soirée sur le thème du fluo est organisée le **vendredi 11 décembre à partir de 18h30** au JP'S, à Nouméa.

Au programme ?

Des poses de vernis gel fluo à 2000 cfp, des maquillages fluo à 500 cfp et pour l'animation, un groupe de danse (Burrin Faya) et des chanteurs et DJ (Tylas, Andréa, J.Y.B) seront de la fête.

L'objectif de cette soirée est de permettre aux apprentis du CFA, de réunir les fonds nécessaires pour se rendre à la Beauty Expo de Sydney l'année prochaine !

Réservation : 23 12 51

Plus d'infos : www.cma.nc



Ouverture du marché du Mont-Dore

Le marché du Mont-Dore, situé sur la marina de Boulari, est ouvert depuis le 5 novembre. Il accueille le public tous les matins, du jeudi au lundi de 5h45 à 12h. Ce nouveau lieu de vente offre une vitrine supplémentaire aux producteurs et commerçants locaux et notamment aux artisans qui y sont les bienvenus. Si la vingtaine d'emplacements permanents à l'année ont tous été attribués, **les volontaires peuvent se rapprocher de la Mairie pour déposer leur candidature** qui sera soumise à la validation de la commune lors du renouvellement des conventions prévu au 3^e trimestre 2016. Il est aussi possible de **réserver l'une des 9 places disponibles à la journée** (4 000F/jour inscriptions en Mairie à la Régie des Recettes le lundi et mardi uniquement) à l'intérieur du marché. L'artisanat d'art local est privilégié et prioritaire sur ces emplacements.

À l'étage du marché, près du futur restaurant qui ouvrira au second semestre 2016 (l'avis de candidature est en cours), une surface d'environ 400m² est vouée à l'accueil d'expositions et manifestations organisées par la Mairie. Là encore, les artisans motivés seront sollicités et invités à se faire connaître. Le marché du Mont-Dore sera officiellement inauguré le 5 décembre.

Pour tous renseignements, contacter Jean-Pierre Chavy, gestionnaire du marché, Tél. 96 07 09.



Vous informer, sans rien

La Commissione celebra con il suo rapporto generale

ECONOMIE

Exits bancaires à la baisse

À l'issue de longs mois de négociations, les banques ont été parvenues à leurs fins. Il s'agit

Route moins meurtrière

fruits-lits vier und eine halbe und
2013. C'est vraiment moi que les
autres aiment.

Jeux de

Asian female
wings with a
brown-black band

Bon vent !

De quoi sera faite l'année nouvelle ? Nul ne le sait ! Dans l'immédiat, 2014 est d'ores et déjà marquée par un événement. En effet, la petite armada médiatique caennaise s'efforce avec le lancement d'une nouvelle unité :

Pourquoi cette initiative ? Parce qu'à l'aube d'une période qui s'annonce riche en actualités politiques, économiques et sociales, il apparaît clairement qu'il y a un espace pour un nouveau support d'informations générales.

Justement, Actu ne s'inscrit dans ce contexte favorable, et veut aussi répondre à une attente pour davantage de pluralisme dans la presse.

Support généraliste. Actuac est destiné en priorité aux citoyens qui n'ont pas le temps de lire chaque jour l'ensemble de la presse.

Il a pour ambition de proposer chaque vendredi une vision globale et synthétique de ce qui s'est passé chez nous et sur l'ensemble de la zone Pacifique.

Enfin, puisque c'est encore la période. Actuellement, vous présentez ses meilleurs vœux. Et, selon la règle dans la marine, vous dit : bon vent !

Yann Milin
Directeur

On roule gratis sur la Savexpress !

C'était annoncé, c'est arrivé. Quelques heures après Noël, les barrières des péages de Koutou et de Tina ont été levées pour ne plus jamais se rabaisser. La fin d'une époque et l'ouverture d'une nouvelle ère : celle de la gratuité sur les voies de dépaysement Est et Ouest.

En prime, c'est promis : la Province ne créera aucune taxe pour compenser les pertes encourues à ce jour.

...té au sommet

Avec renforcement des liens d'amitié, le SUI est considéré « une véritable crèche conceptuelle. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. Mais ce n'est peut-être pas le président du conseil d'administration qui se laisse aller à la sensation ambiante du monde en développement économique local. Au contraire, il réajuste, optimiste sur le long terme : « Hier, l'Ala attirait une certaine expatriation. Et dans l'interview d'Elle accordée à Actu, le boss de Databank diffuse quelques messages en direction de la future classe politique chilienne qui sortira des urnes à l'issue du scrutin du 4 mai.

carl.johannsen@univie.ac.at

specimens. It is probable
a copy has arrived at that

• Cardiorespiratoire et son
• une forte critique

* de toutes les
de l'Institut Français

Votre hebdo du vendredi !

Vous informer, sans rien cacher.

Abonnez-vous ▶ 1000 F/mois

 29 18 08

Actu.nc

Vos informations, sans rien acheter.

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FISCALE

Du parler vrai ou encore du baratin ?

Les économistes s'apprêtent pour le 26 avril à débiter leurs conclusions sur l'état de l'économie française. Les médias s'apprêtent à en faire un spectacle. Les politiques s'apprêtent à en tirer des conclusions. Les citoyens s'apprêtent à en faire un spectacle. Les médias s'apprêtent à en faire un spectacle. Les politiques s'apprêtent à en tirer des conclusions. Les citoyens s'apprêtent à en faire un spectacle.

LE DÉBUT

A propos de la lecture humaine

Cette conférence est organisée par le Centre de Recherche en Économie Industrielle (CREI) de l'École Polytechnique. Elle est présidée par le professeur de l'École Polytechnique, Jean-Jacques Laffont. Elle est organisée en collaboration avec le Centre de Recherche en Économie Industrielle (CREI) de l'École Polytechnique.



PÔLE ARTISANAL PANDA



19 ateliers à louer spécialement conçus pour les artisans !



80 m² à partir de 108 000 ₣ / mois
120 m² à partir de 162 000 ₣ / mois

Comprenant chacun sanitaires, mezzanine, 2 places de parking.

Pour tout renseignement et visite : Agence Caillard et Kaddour, Stéphanie au **24 21 13**

Office Plus équipe vos bureaux.

- Informatique
- Bureautique
- Reprographie
- Mobilier
- Papeterie
- Consommables



www.officeplus.nc



Innovation
that excites

RESERVÉ AUX VRAIS PROS !

Patrol

À PARTIR DE
53 702 XPF* / mois



D40

À PARTIR DE
36 134 XPF* / mois



NP300

À PARTIR DE
43 865 XPF* / mois

*Deduction faite de l'apport SNC (26 %)

Véhicules Navara D40 (2.5 dci XE S/C 144 cv BV6), NP300 (2.5 Confort D/C 163 cv BV6) et Patrol PU (S/C 150 cv BV5) neufs aux PRIX Respectifs HTGI de 2 551 840 XPF, 3 097 846 XPF et 3 792 543 XPF* (tarifs en vigueur au 01/11/15) auprès de la concession Calénis (43-45 rue Fernand Forest BP 27 824 NOUMÉA CEDEX / Tel : +687 24 60 00 / Fax : +687 24 34 34 / mail : calenis@gh.nc / Rideau : 1239334.001 / RCS Nouméa B 1239334 • ORIAS : 15001825 • Banque : BNP 17939091102152380000548) • Financement sous forme de Vente à Crédit • Montants financiers : (D40) 1 768 288 XPF (NP300) 2 168 492 XPF (Patrol PU) 2 684 780 XPF CFP déduction faite de l'apport SNC de 26 % et apport client de 4 %. Soit 50 échéances mensuelles de (D40) 36 134 XPF (NP300) 43 865 XPF (Patrol PU) 53 702 XPF hors prestations facultatives • Frais de dossier de 25 000 CFP • Taux nominal de 7,45 % • Frais de gage de 7000 CFP inclus • Coûts totaux des crédits : (D40) 2 302 114 XPF CFP (NP300) 2 787 814 XPF (Patrol PU) 3 405 822 XPF – 1ère échéance à 30 jours. • Offre réservée aux professionnels éligibles à l'aide fiscale métropolitaine LODEOM sous réserve d'acceptation de la demande de défiscalisation par l'2F NC.

CALENIS

43-45 Rue Fernand FOREST - DUCOS

Tél. : 24 60 01

www.nissan.nc

NISSAN NOUVELLE-CALÉDONIE

OUVERT EN CONTINU
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 17H30
ET LE SAMEDI DE 8H00 À 11H30

Des formations faites pour vous !

Artisans, la CMA-NC vous propose des formations adaptées à vos besoins.

Se former c'est : optimiser ses compétences, accroître l'efficacité de son entreprise et acquérir de nouveaux savoir-faire.

Se former avec la Chambre de métiers et de l'artisanat NC

Le Centre de formation de l'artisanat propose depuis plus de 20 ans des moyens humains et techniques pour faciliter l'accès à la formation aux professionnels et aux porteurs de projets de chaque province.

Des moyens techniques et humains

- 2 conseillers formation continue,
- 1 en province Sud et 1 en province Nord
- Des salles de formation adaptées aux formations techniques : atelier soudure, froid climatisation etc.
- Une équipe de formateurs expérimentés

Des formations adaptées à chaque besoin

- Des formations à Nouméa et dans les antennes de la CMA de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié
- Des stages courts (en moyenne 2 jours et demi) adaptés au planning d'un chef d'entreprise
- Des tarifs attractifs
- Des dates de formation récurrentes sur l'année
- Une préinscription en ligne sur le www.cma.nc

Renseignez-vous !

● **Pour qui ?**

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

● **Où s'inscrire ?**

Nouméa : Centre de formation de l'artisanat, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Tél. : **25 97 40** Email : formation@cma.nc

Pour une formation en province Sud : contactez Atu Delisle, **25 97 40**

Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté : contactez Romain Agosti, Antenne CMA Koné : **47 30 14**

● **Consultez toute l'année le planning des formations en ligne !**

Rendez-vous sur www.cma.nc

Des thématiques qui répondent aux besoins exprimés par les artisans

● **ADMINISTRATION/GESTION**

- GESTION 1
- GESTION 2
- CALCUL DE PRIX
- DEVIS FACTURES EUREKA
- GESTION DU PERSONNEL
- INFORMATIQUE 1
- INFORMATIQUE 2
- INTERNET ET MESSAGERIE POUR DÉBUTANT
- CRÉER LA PAGE FACEBOOK DE VOTRE ENTREPRISE
- CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ETC.

● **FORMATIONS SPECIFIQUES ET TECHNIQUES**

- TRP (TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES)
- HABILITATION ÉLECTRIQUE
- MAINTENANCE CLIMATISATION
- SOUDURE
- TEINTURE SUR TISSUS
- HYGIÈNE ALIMENTAIRE ETC.

● **FORMATION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT**

- EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS





ESTHÉTICIENNE, PLOMBIER,
ÉLECTRICIEN, GARAGISTE,
FLEURISTE, BIJOUTIER, COIFFEUR,
INFOGRAPHISTE, CARRELEUR,
PATISSIER, TAXI, LAVERIE,
COUTURIERE, MENUISIER,
BOULANGER, MAÇON,
SCULPTEUR, CORDONNIER,
PEINTRE, BOUCHER...

ILS SONT TOUS
EN LIGNE SUR
**L'ANNUAIRE
OFFICIEL DES
ARTISANS !**

WWW.ANNUAIREDESARTISANS.NC



**L'ANNUAIRE
DES ARTISANS NC**
11 000 entreprises en ligne

Découvrez les 11 000 entreprises référencées officiellement par
la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie.
Trouvez en quelques clics l'artisan dont vous avez besoin, près de chez vous.
Repérez les professionnels possédant des Titres et des distinctions.



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Nouvelle-Calédonie

La CMA, plus que jamais connectée à vos besoins !



POUR NOËL, RESTEZ VIGILANTS
AVIS DE FORTES CHUTES... DES PRIX !

-400 000 F CFP*
SUR LE MAZDA CX5



mazda



3 190 000 F CFP

AU LIEU DE 3 590 000 F CFP



CONSO MIXTE - 7,2L
SUV - 2L - 165CH - 4X4 BVA

Parking Hickson - Magenta : 24 39 20 - Vallée du Tir : 24 39 30

*Offre valable jusqu'au 31/12/2015 sur les modèles CX5 disponibles et indiqués en concession. yellow box

Brevet Professionnel

Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air

Le titulaire du Brevet Professionnel « Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air » est un frigoriste-climaticien qualifié, spécialisé. Il intervient seul ou avec du personnel sous ses ordres dans le montage, la réalisation, la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations frigorifiques (chambres froides, vitrines réfrigérantes...), les appareils de climatisation et de conditionnement d'air.

Compétences :

- Est capable d'exploiter des dossiers techniques, de dimensionner et d'installer des systèmes frigorifiques de petites puissances,
- Intervient dans des domaines pluri technologique (hydraulique, aéraulique, électrique et électronique),
- Est capable de réaliser des tests, réglages, diagnostics et dépannages.

Environnement technologique

- Sur des process de productions frigorifiques variés : chambres froides, production d'eau glacée, centrale de traitement d'air...

- Sur des équipements électroniques de mesures et de tests,
- Sur des technologies numériques de l'information et de la communication (Gestion Technique Centralisée).

Environnement réglementaire

- Est soucieux de l'efficacité énergétique et du respect de l'environnement,
- Applique en permanence les règles de prévention individuelles et collectives,
- Est formé (habilitation électrique, manipulation des fluides, travaux en hauteur, etc...)

Environnement humain

- Fait preuve d'autonomie partielle ou complète,
- Travaille au sein, ou encadre une équipe,
- Fait preuve de qualités relationnelles (autres corps d'états, fournisseurs, bureaux d'études, clients, etc...),
- Peut participer au tutorat des apprenants en entreprise,
- Actualise ses connaissances (complexité des matériels, développement des systèmes communicants, évolutions réglementaires...).

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 25 ans révolus au début de l'apprentissage
- Etre titulaire du CAP Froid et climatisation
- Retrait et dépôt possible des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage jusqu'en avril 2016

Plus d'infos :

Téléphone : 25 97 40
Email : formation@cma.nc





PAITA STEEL

www.paitasteel.nc

Tél/Fax : 35 16 06

Gsm : 78 63 19



GRILLES DE PROTECTION

PORTAILS

CLÔTURES

GARDES CORPS

PAITA STEEL FERRONNERIE - BP 7429 - 98890 Païta - E-mail : alweiss@canl.nc

Déplacement GRATUIT sur Nouméa et Grand Nouméa

UCI

Usinage Conception Import

**DECOUPE AU JET D'EAU
DU SUR-MESURE SUR TOUS MATERIAUX**

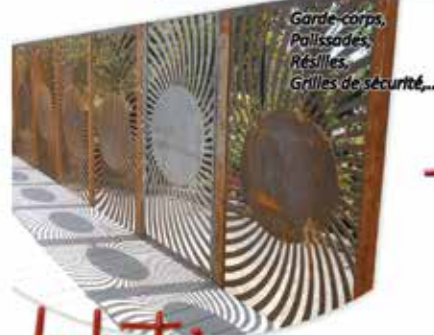


Art

Création originale et reproduction
Sculpture,
Moblier,...
Bois - Verre - Carrelage - Plastiques



Habitat

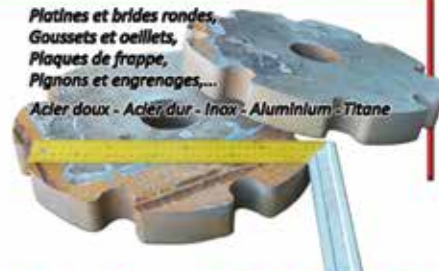


Garde-corps,
Paillassades,
Réseaux,
Grilles de sécurité,...

Industrie

Platines et brides rondes,
Goussets et oeillets,
Plaques de frappe,
Pignons et engrenages,...

Acier doux - Acier dur - Inox - Aluminium - Titane



uci.cheritele@gmail.com 97 77 98 - 24 88 55
www.uci-nc.com

APPRENTISSAGE

Denis Poircuitte, gérant de Sud Diesel Electric à Ducos

Fils et petit fils de mécanicien, Denis Poircuitte s'est spécialisé dans les moteurs diesel et les pompes à injection dans un centre de formation métropolitain. Un savoir-faire spécifique et rare sur le territoire. Il y a 30 ans, il crée Sud Diesel Electric, à Ducos. « J'ai formé une quinzaine d'apprentis, mais dernièrement, je ne voulais plus en prendre, j'ai été déçu ! ». Jusqu'à ce que Arlette se présente au garage. « Elle avait fait le tour des ateliers de la place, elle n'avait plus trop d'espoir. Je lui ai proposé de faire un essai de 15 jours, et je ne le regrette pas ! ». « La mécanique, c'est un métier très technique, qui demande de la réflexion, notamment pour la recherche de panne, d'autant que l'on s'oriente de plus en plus vers l'électronique ». « Arlette est intelligente, motivée et ambitieuse. Elle a un bon bagage scolaire et analyse bien les situations. Quand je lui apprends quelque chose, le soir elle approfondit en faisant des recherches sur Internet. Elle sait ce qu'elle veut et elle peut réussir, elle a du potentiel ! ». Quant au fait qu'elle soit une femme, le maître d'apprentissage n'y voit aucun inconvénient. « S'il y a des pièces lourdes à porter, il y a des techniques que je lui enseigne. »

Arlette Haocas, 1^{ère} année de CAP mécanique

Arlette ne se destinait pas à la mécanique. Elève en terminale S, elle interrompt ses études pour des raisons familiales. Un an plus tard, elle remet le pied à l'étrier grâce au dispositif SAFIR (Stage d'Aide à la Formation et Aide à l'Insertion Rapide) de la MIJ, qui lui permet d'effectuer un stage de 2 semaines de découverte en entreprise. Avec un père et un frère dans la mécanique, mais sans avoir touché un outil, Arlette décide de prendre le même chemin. « Je me suis déplacée dans tous les garages de Ducos. Je me suis entendue dire que la mécanique, ce n'était pas pour les filles, que je devrais aller plutôt aux champs. » Mais la jeune femme tient bon, il ne reste plus que deux noms sur sa liste, dont celui de Denis Poircuitte. « Contrairement aux autres, il n'était pas plein de préjugés ». « Durant deux semaines, il m'a appris les bases de la mécanique, la manière de tenir les clés... ». Convaincue par ce stage de découverte, Arlette s'inscrit en CAP mécanique au CFA, elle est sur liste d'attente et doit attendre des désistements pour intégrer la formation. Elle commence les cours in extrémis, avec une semaine de retard. En entreprise le binôme apprentie/maître d'apprentissage fonctionne bien. « M. Poircuitte prend le temps de m'expliquer, il est toujours à mon écoute ». En un an seulement, Arlette a appris à changer les plaquettes de frein, les courroies de distribution, à faire les révisions classiques (vidange, changements des filtres, etc.) mais aussi à déposer, reposer, contrôler et remettre en état les injecteurs, déposer et reposer les pompes à injections, utiliser les outils de précisions (pieds à coulisses, comparateurs...), utiliser l'outil de diagnostic, etc.. « Je préfère travailler sur les pompes à injections et les injecteurs, c'est propre, précis, il faut être méticuleux ». A 21 ans, cette jeune maman a trouvé sa voie et envisage de poursuivre sa formation en bac professionnel à Paris.



Compétences acquises

L'apprenti titulaire d'un CAP mécanique est capable, à l'issue de sa formation, de :

- Identifier, réparer ou changer les pièces endommagées
- Effectuer les révisions des véhicules (vidanges, contrôle des systèmes d'injection, d'allumage, de freins, de carburateur, de la direction assistée, de la transmission, des airbags...)
- Régler les parties mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques de la voiture.
- Organiser son poste de travail (choix des outillages et matériels, approvisionnement des pièces détachées, contrôler la conformité des fournitures, gestion du temps imparti à une intervention...)

Pour devenir Maître d'apprentissage dans la mécanique, renseignez-vous auprès de Françoise MAPOU, chargée de relations entreprises au Centre de formation de l'artisanat Tél. : 25 97 40

4^e édition **des Trophées de l'apprentissage**



CENTRE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT



LES DIPLOMÉS DE L'ARTISANAT
ET LEUR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE
À L'HONNEUR

Centre de formation de l'artisanat - NOUVILLE



Les maîtres d'apprentissage sont invités **le jeudi 17 décembre 2015 à 18h au Novvata Park Hotel, salle Venezia** à la cérémonie « *Les Lauréats de l'apprentissage* ». Cet événement est l'occasion de remettre aux jeunes diplômés leur attestation de fin d'apprentissage, et d'attribuer les « *Trophées de l'apprentissage* ». Un événement important pour les apprentis, qui marque la fin de leurs deux ou trois ans de formation.

Pour la 4^e année, les Trophées de l'apprentissage récompenseront 3 apprentis de dernière année, parmi les 10 nominés les plus méritants, toutes sections confondues, pour l'excellence de leurs parcours.

Cancer du sein : **des apprenties mobilisées**

En soutien à la Lutte contre le cancer du sein, cinq apprenties du Centre de formation de l'artisanat (Marylda Taffa, Mégan Todikromo, Gabriella Blum, Maïmiti Lignon et Morgane Colomina), accompagnées de deux formatrices (Mme Joreau en dessin d'art et Mme Eskenazi en techniques esthétiques), ont participé le 31 octobre dernier à la journée Rose sur la place des Cocotiers, à Nouméa.

Apprenties et formatrices ont tenu bénévolement un stand où elles proposaient aux femmes atteintes d'un cancer de se faire tatouer à partir de trois techniques éphémères (henné, encre à tatoo et aérographie). Une belle initiative de Marylda Taffa, apprentie en BP Esthétique. Les fonds récoltés lors de cette journée ont été reversés à l'association de ligue contre le cancer de Nouvelle-Calédonie.



INFORMATIQUE & INTERNET

Des initiations gratuites

LE PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE VOUS PERMET DE SUIVRE LES TENDANCES EN TERMES D'INFORMATIQUE, D'INTERNET ET D'EXPÉRIENCE UTILISATEURS.

• **Parcours InfoTic**

Des séances de sensibilisation aux technologies de l'information & de la communication sur des sujets d'actualité et adaptées à vos demandes. Les 6 réunions collectives vous permettent de vous informer sur les outils numériques qui existent et que vous pouvez utiliser dans le cadre de votre activité professionnelle.

- 1 - Les sites Internet et les services en ligne utiles pour mon entreprise en Nouvelle-Calédonie
- 2 - Démonstration des logiciels Eurêka (devis, facture et tenue de compte)
- 3 - Mon entreprise sur Internet
- 4 - Communiquer sur les réseaux sociaux
- 5 - Sécuriser mon système informatique
- 6 - Les logiciels adaptés à mon entreprise

Durée des sessions : 1h30



• **Parcours Pr@Tic**

Des ateliers « pratiques » pour « toucher » la mobilité sur smartphones et tablettes numériques afin de découvrir les nouvelles technologies et de vous familiariser à ces nouveaux outils.

Durée des sessions : 2h30 avec 4 participants maximum par ateliers.

• **Parcours Cre@Tic**

Des entretiens individuels d'accompagnement et de conseil, pour développer la visibilité et la présence des entreprises artisanales sur le web (sites Internet, pages Facebook, etc.).



À noter

En participant à l'une des ces sessions, vous recevrez votre carte «Passport pour l'Économie Numérique» qui vous permettra de bénéficier d'avantages avec nos partenaires.



+ d'infos :

28 23 37 ou espace.communication@cma.nc

Nouméa Sessions InfoTIC

Démonstration des logiciels Eureka

Judi 10 décembre 16h00 - 17h30

Les logiciels adaptés à mon entreprise

Mardi 1er décembre 16h00 - 17h30

Sécuriser mon système informatique

Mardi 15 décembre 16h00 - 17h30

Les sites Internet et les services en ligne utiles pour mon entreprise

Mardi 8 décembre 16h00 - 17h30

Nord Sessions InfoTIC

Les logiciels adaptés à mon entreprise Poindimié

Mardi 1er décembre 16h00 - 17h30

Mon entreprise sur Internet Koumac

Judi 17 décembre 16h00 - 17h30

Certificats électroniques : votre signature en un clic !

La CMA délivre des certificats électroniques. Comparables à une carte d'identité numérique, ils permettent d'attester avec certitude de l'identité d'une personne.

Concrètement, il s'agit d'un fichier électronique contenant des informations personnelles (nom, prénom, nom de l'entreprise, etc.), encryptées sur une clé USB. Un certificat électronique permet de signer des documents numériques et de leur conférer la même valeur juridique que la signature manuscrite.

Il peut vous servir à remplacer votre signature manuscrite dans votre quotidien, sur les documents Word, Excel ou PDF (contrats, bons de commande...) et sécuriser vos échanges. Il peut également vous permettre de répondre à des appels d'offres sur la plateforme dématérialisée des marchés publics du Gouvernement.

Bon à savoir : la prochaine version du certificat permettra de signer aussi les emails !

Conditions

- Une pièce d'identité et la signature d'un contrat seront nécessaires ainsi qu'un règlement de 9 000 Fcfp. Le certificat électronique est valable 3 ans.
- À réception de la clé USB, (compter environ un mois de délai), la CMA vous recontactera pour vous la remettre, tandis que vous recevrez à votre domicile un courrier contenant votre code PIN (nécessaire pour l'utilisation du certificat électronique).

+ d'infos :

Tél. : 28 23 37

GARAGE MARTOT

MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE



KONÉ VILLAGE - BP 86 - 98860 KONÉ - Tél : 47 22 41 - Fax : 47 34 86

DM Concept

Construction Métallique

- Docks, Mezzanines (Etude et Réalisation)
- Projet Globale (PC, Etude et Réalisation tous corps d'état)
- Clôture, Portails
- Grilles de protections

Tél. : 78 37 17 - www.dmconcept-nc.com

dm.concept@hotmail.com



Un artisan sur Internet

Kelly Bouju crée des fleurs artificielles à partir de collants, de fils blanc, métallique et de perles, à glisser dans les cheveux, pour personnaliser une tenue ou pour tout autre usage décoratif. Elle réalise sur commande des fleurs de frangipaniers, des roses, des hibiscus, des tiarés, des lys, des orchidées, des fleurs en forme d'étoiles ou tout autre modèle, avec des couleurs et des tailles au choix. L'artisane tient une page Facebook « **La naissance d'une fleur NC** » ainsi qu'un site Internet **www.naissance-fleur.com** à partir duquel il est possible de passer commande en se référant au numéro de chaque photo de ses créations.



Info futée



www.diplus.fr est un site Internet développé par la Chambre de métiers et de l'Artisanat de Haute Garonne, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de Midi Pyrénées.

Il offre la possibilité aux chefs d'entreprises de **réaliser gratuitement un diagnostic sécurité personnalisé**, en répondant de façon autonome à 17 questions simples et rapides. Selon le score et les résultats obtenus, un plan d'actions simples et hiérarchisées est conseillé au chef d'entreprise qui n'a plus qu'à le mettre en place ! Le site propose aussi un guide pratique sur les obligations de santé et de sécurité des très petites entreprises (TPE), autour de 5 thèmes : la santé, la formation du personnel, les mesures d'urgence, le matériel et les relais. Chacune de ces rubriques dispense des conseils, des fiches pratiques et des liens utiles. Un outil précieux pour toute TPE qui souhaite faire l'évaluation des risques professionnels.

Site utile



La plate-forme dédiée à la mise en ligne des marchés publics **www.marchespublics.nc** développée par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, permet de simplifier l'accès des entreprises à la commande publique en rendant les démarches plus simples, moins coûteuses et plus sécurisées, le tout au travers d'une démarche éco-responsable : moins de papiers, moins de transports et moins de pollution.

À compter du 1^{er} janvier 2016, la publication des appels d'offre publics sur Internet devenant obligatoire, les institutions et collectivités qui le souhaitent pourront également diffuser leurs appels à consultations sur le site gouvernemental, qui hébergera déjà les marchés publics de l'ensemble des directions et des établissements publics du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

En vous inscrivant sur cette plate-forme, vous pouvez rechercher, consulter les annonces d'information, de consultation, d'attribution et télécharger les dossiers de consultation des entreprises (DCE), mais aussi remettre sous forme électronique vos réponses aux appels d'offres, sans avoir à vous déplacer. Grâce à un abonnement de veille gratuit, un courrier électronique vous sera envoyé à chaque nouvelle consultation liée à votre activité ou à vos centres d'intérêt.

Échéances **fiscales et sociales**

LES DATES INDIQUÉES SONT LES DATES D'EXIGIBILITÉ PAR LA PAIERIE DU TERRITOIRE, AVANT LE :

• **10 décembre 2015** | **MUTUELLE DU COMMERCE**

- Paiement des cotisations pour le mois de Novembre 2015

• **20 décembre 2015** | **MUTUELLE DES PATENTES ET LIBERAUX**

- Prélèvement des cotisations du mois de Janvier 2016 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel
- Prélèvement des cotisations du 1^{er} trimestre pour ceux qui ont opté le règlement trimestriel

• **31 décembre 2015** | **CAFAT**

- Paiement des cotisations au RUAMM du 1^{er} trimestre

• **31 décembre 2015** | **IS**

- Dépôt de la liasse fiscale des entreprises soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 31/08/2015
- Paiement du solde de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 31/08/2015
- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant au 31/05/2016
- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant au 31/01/2016

• **31 décembre 2015** | **DAE**

- Dépôt des PV d'AGO sur l'Approbation des Comptes des sociétés clôturant au 30/06/2015

• **10 janvier 2016** | **MUTUELLE DU COMMERCE**

- Paiement des cotisations pour le mois de Décembre 2015

• **15 janvier 2016** | **HUMANIS**

- Paiement des cotisations du 4^e trimestre 2015

• **20 janvier 2016** | **MUTUELLE DES PATENTES ET LIBERAUX**

- Prélèvement des cotisations du mois de Février 2016 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel

• **31 janvier 2016** | **CAFAT**

- Paiement des cotisations du 4^e trimestre 2015

• **31 janvier 2016** | **HUMANIS**

- Dépôt de la déclaration nominative des salaires bruts - HUMANIS de l'année 2015

• **31 janvier 2016** | **TSS**

- Paiement du 4^e trimestre 2015 pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel

• **31 janvier 2016** | **PATENTE**

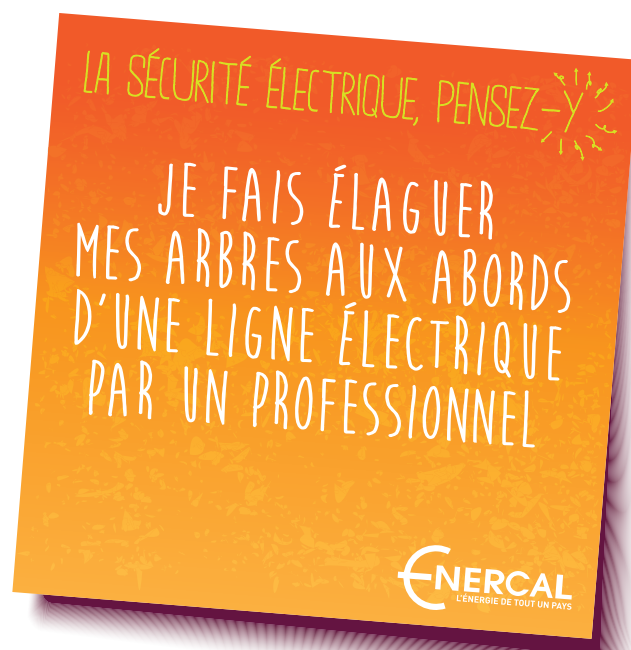
- Paiement de la patente 2015 pour les entreprises soumises aux régimes du Forfait, du Réel Simplifié et du Réel

• **31 janvier 2016** | **IS**

- Dépôt de la liasse fiscale des entreprises soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 30/09/2015
- Paiement du solde de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 30/09/2015
- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant au 30/06/2016
- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant au 28/02/2016

• **31 janvier 2016** | **DAE**

- Dépôt des PV d'AGO sur l'Approbation des Comptes des sociétés clôturant au 31/07/2015



Métiers de bouche et innovation : de nouveaux enjeux ?

Dans le cadre de la Semaine du goût, la clinique Ile Nou-Magnin a organisé le 9 octobre dernier la journée de la prise en charge du surpoids et de l'obésité. On estime qu'en Nouvelle-Calédonie, 54 % de la population est en situation de surpoids ou d'obésité. Une situation qui favorise l'apparition de maladies associées telles que le diabète, l'hypertension ou encore l'apnée du sommeil. Cette question est devenue un véritable enjeu de santé publique porté par l'Agence sanitaire et sociale et pleinement prise en compte dans les réflexions menées lors des dernières assises de la santé qui se sont tenues en août 2015.

Ainsi, à l'heure du « manger mieux bouger plus », les préoccupations nutritionnelles vont devenir de plus en plus fortes et risquent d'impacter les choix des consommateurs. Dans un contexte médiatique où les messages sanitaires tendent à limiter la quantité de sucre, de gras, de sel, il est essentiel pour les artisans des métiers de bouche de s'approprier ces problématiques tout en tenant compte des attentes des consommateurs. Une démarche qui peut être synonyme d'innovation.

Les produits « santé » : une opportunité économique pour les artisans du secteur alimentaire ?

Ces dernières années, de nouvelles attentes de consommation en matière d'alimentation tendent à s'affirmer, en témoigne en partie le fort développement des enseignes et des produits « bio » en Nouvelle-Calédonie. Les enjeux de santé publique sont tels, que les artisans des métiers de bouche ont tout intérêt à se positionner, eux aussi, sur une offre de produits tenant compte de ces recommandations nutritionnelles pour se différencier. Ils en ont la capacité et le savoir-faire.

Néanmoins une telle adaptation se prépare et demande quelques précautions :

- **Réalisation d'une étude de marché** : évaluation de la clientèle potentielle intéressée par le développement d'un nouveau produit, approvisionnement des matières premières...



- **Analyse et un test minutieux des nouvelles recettes** (quelles sont les matières premières présents dans mon produit ? quelles pourraient être les conséquences d'une suppression ou d'une diminution de tel ou tel élément ? Par quelle substance naturelle le remplacer ? Quel impact sur le goût, la texture de mon produit...)
- **Une technique de communication et de vente rodée destinée à valoriser le produit innovant** : préparation d'un argumentaire axé sur les points positifs du produit ; dégustation gratuite... Attention, les artisans ne sont pas pour autant des médecins et la communication autour de ces produits doit être maîtrisée afin de ne pas engendrer un risque de désinformation du consommateur ou des pratiques commerciales trompeuses. (Les allégations nutritionnelles et de santé sont encadrées par la loi et ne peuvent pas être utilisées dans les messages commerciaux).

Tour d'horizon de quelques initiatives innovantes en métropole

Un projet de recherche sur la formulation d'une « gourmandise raisonnée ».

Le centre technique des métiers de la pâtisserie (CTMP), est un pôle d'innovation qui a engagé des travaux en 2012 sur la réduction du sucre en pâtisserie, en observant notamment son impact organoleptique² dans la recette de l'éclair au chocolat et de la tarte au citron. L'objectif était le suivant : la recherche du meilleur compromis entre plaisir et équilibre nutritionnel. Après avoir réussi à adapter une recette alliant préconisations nutritionnelles et bonheur des papilles, le CTMP poursuit actuellement ses recherches sur l'angle de la réduction des matières grasses dans la fabrication de la crème pâtissière.

Dans un autre secteur, un artisan belge a développé une crème glacée sans sucre ajouté ; en remplaçant le sucre par un édulcorant naturel dérivé de la stévia.

• Une charte « moins de sel pour plus de santé » chez les boulangers...

Dans le Bas-Rhin, près d'un tiers des boulangers du département se sont rassemblés autour d'une charte qualité visant à diminuer les quantités de sel dans le pain (18g de sel / kg de farine contre 20/22g habituellement).

• Des produits de charcuterie sans additifs ou avec moins d'additifs

En métropole, les charcutiers se sont engagés également sur une réflexion autour de la diminution, voire de la suppression des additifs dans certaines de leurs recettes. Ils se sont assurés dans le même temps que ces nouveaux produits correspondaient aux attentes des clients en termes d'image (moins de conservateurs), de goût (retour aux vraies saveurs) mais aussi de durée de conservation. Autant de projets accompagnés par CEPROC, le pôle d'innovation des métiers de charcutier traiteur.

• Vers la traçabilité des produits et l'étiquetage nutritionnel.

L'étiquetage nutritionnel apporte des informations précises sur la composition du produit (valeur énergétique, nutriments : protéines, glucides, lipides...) et permet aux consommateurs de faciliter leurs choix et ainsi d'avoir une plus grande maîtrise de leur régime alimentaire et de leur santé.

Certains artisans ont su faire de cet outil un argument commercial. Dans le Vaucluse, une entreprise artisanale de Nougat « Frère Sylvain » a décidé de mettre en place un système de traçabilité numérisé de ses produits pour faire face à une demande croissante de ses clients. Ce système enregistre toutes les étapes du procédé de fabrication, permettant ainsi de remonter à partir du produit fini

jusqu'aux matières premières. Interviewés sur le blog <http://blog.innovation-artisanat.fr>, les dirigeants estiment que ce dispositif leur a fait gagner des parts de marché et leur a permis d'intégrer de nouveaux réseaux de distribution.

Si l'étiquetage nutritionnel n'est pas obligatoire en Nouvelle-Calédonie ; une sensibilisation plus forte des consommateurs se fait jour sur la provenance et la composition des denrées qu'ils consomment.



1 Données issues du baromètre santé de l'ASSNC 2010

2 On appelle organoleptique tout ce qui est susceptible d'exciter un récepteur sensoriel. Ainsi, l'apparence, l'odeur, le goût, la texture ou encore la consistance constituent les qualités organoleptiques d'un aliment ou d'une boisson

Salaire Minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

SMG ▶ SALAIRE MINIMUM GARANTI ▶ 904,81 F PAR HEURE - 152 912 F PAR MOIS (BASE 169H)

SMAG ▶ SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI ▶ 769,09 F PAR HEURE - 129 977 F PAR MOIS (BASE 169H)

• BTP

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **898 F** (Avenant n°36 du 17 mars 2015 (modifiant l'avenant n°30 - «Assistant Hygiène Sécurité Environnement») - Etendu par arrêté n°2015-1479/GNC du 28/07/2015 (JONC n°9182 du 06/08/2015) - (Avenant n°35 du 21 janvier 2015 - Etendu par arrêté n°2015-615/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015) (Avenant n°33 du 28 juillet 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Chargé de chantier» et avenant n°34 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien supérieur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015) Avenant salarial n° 35 du 21 janvier 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015) Etendu par arrêté n° 2015-615/GNC du 21 avril 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Ascension • 14 juillet - 15 août • 11 novembre • 25 décembre

• Boulangerie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **912 F** (Avenant n° 18 du 10 février 2015 - Etendu par arrêté n° 2015-613/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **4 jours, avenant n° 11 article 5 du 22/10/07** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 2 jours variables fixés en entreprise

• Coiffure

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **954 F** (Avenant n°18 du 12 janvier 2015 - Etendu par arrêté n° 2015-619/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **Aucun jour férié chômé dans l'accord ni négocié** ▶ 1^{er} mai (obligatoire AIT)

• Commerce et divers

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **785 F** (Avenant n°38 du 18 novembre 2014

- Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015) - (Avenant n°37 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien supérieur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)

- Jours fériés et chômés : **7 jours obligatoires, article 28 de l'accord remplacé par l'avenant salarial n°33** ▶ 1^{er} janvier • 6 avril (Pâques) • 1^{er} mai (Fête du Travail) • 25 mai (Pentecôte) • 14 juillet • 24 septembre • 25 décembre (Noël)

• Esthétique

- Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **1070 F** (Avenant n° 9 du 17 février 2014 - Etendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Hôtels - Bars - Cafés...

- **Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)** Modification de l'article 21 / la prime d'assiduité À compter du 1^{er} janvier 2015 (Avenant n° 22 du 26 novembre 2014 - Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord et modifié par l'avenant n°21 du 9 avril 2014** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • 14 juillet • 15 août (peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne à l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée) • 24 septembre • 11 novembre • 25 décembre

• Industrie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **770 F** et modif coeff. Hiérarchiques (Avenant salarial n°29 du 20 février 2015 - Etendu par arrêté n° 2015-617/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacés par l'article 4 de l'avenant n°27** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 24 septembre • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Industries extractives mines et carrières

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **731 F** et modif coeff. Hiérarchiques (Avenant n°19 du 22 décembre 2014 - Etendu par arrêté n° 2015-611/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **6 jours, article 25 de l'accord/3 jours obligatoires** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 25 décembre et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise

• Transport sanitaire

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **1055 F** et modif. coeff. hiérarchique (Avenant n° 12 du 8 décembre 2014 - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1^{er} janvier • lundi de Pâques • 1^{er} mai • 8 mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • Assomption • 24 septembre • Toussaint • 11 novembre • Noël**
Les heures perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession.
S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent étre décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1^{er} mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

Nos permanences et visites d'entreprises

PERMANENCES

Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes. Horaires 9h – 11h30

• PROVINCE SUD

■ **BOULOUPARIS** sur rendez-vous

■ **BOURAIL** (à l'antenne de la province Sud) • mercredi 9 décembre • jeudi 10 décembre

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

■ **ÎLE DES PINS** (à la mairie)

Contact CMA ► Christelle Vanhee ► **Tél. 28 23 37**

• PROVINCE NORD

■ **CANALA** (à la Pépinière d'entreprises de Canala) • mardi 1^{er} décembre

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

■ **HIENGHÈNE** (à la mairie) • mercredi 2 décembre

■ **HOUAILLOU** (à la mairie) • mardi 15 décembre

Contact CMA ► Audrey Poabaty ► **Tél. 42 74 82**

■ **POUEBO** (à l'annexe de la mairie) • mardi 8 décembre

Contact CMA ► Arielle Pindon ► **Tél. 47 68 56**

• PROVINCE ILES LOYAUTES

■ **LIFOU** (à la case de l'entreprise) • jeudi 3 décembre • vendredi 4 décembre

■ **MARE** • mercredi 9 décembre

Contact CMA ► Jocelyne Houmbouy ► **Tél. 28 23 37**

VISITES

Un agent CMA se déplace dans votre entreprise l'après-midi. Prenez rendez-vous pour une des dates suivantes :

• PROVINCE SUD

■ **BOULOUPARIS** • vendredi 4 décembre

■ **BOURAIL** • mercredi 9 décembre • jeudi 10 décembre

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

■ **ÎLE DES PINS**

Contact CMA ► Christelle Vanhee ► **Tél. 28 23 37**

• PROVINCE NORD

■ **CANALA** • mardi 1^{er} décembre

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

■ **HIENGHÈNE** • mercredi 2 décembre

■ **HOUAILLOU** • mardi 15 décembre

Contact CMA ► Audrey Poabaty ► **Tél. 42 74 82**

■ **POUEBO** • mardi 8 décembre

Contact CMA ► Arielle Pindo ► **Tél. 47 68 56**

• PROVINCE ILES LOYAUTÉ

■ **LIFOU** • jeudi 3 décembre • vendredi 4 décembre

■ **MARE** • mercredi 9 décembre

Contact CMA ► Jocelyne Houmbouy ► **Tél. 28 23 37**



CE STAGE DE 2 JOURS permet à tout nouvel artisan - quel que soit son statut juridique - d'obtenir les informations et outils indispensables au bon démarrage de son activité. Son prix est compris dans les frais d'inscription au Répertoire des Métiers.

Lieux : CMA-NC de Nouméa et ses antennes de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

Horaires : de 8 h à 11h30 et de 13h à 16h

■ **À Nouméa :** tous les mardis et mercredis, tous les jeudis et vendredis

Inscription ► **Tél. 28 23 37**

■ **À La Foa :** mardi 15 et mercredi 16 décembre

Inscription ► **Tél. 46 52 86**

■ **À Poindimié :** jeudi 10 et vendredi 11 décembre

Inscription ► **Tél. 42 74 82**

■ **À Koumac :** mardi 15 et mercredi 16 décembre

Inscription ► **Tél. 47 68 56**

■ **À Koné :** mercredi 16 et jeudi 17 décembre

Inscription ► **Tél. 47 30 14**



SFAC

Tout l'univers Automobile

TÉL : 27 87 87

yellow box



SUD
ASSAINISSEMENT

CLÔTURES
ASSAINISSEMENT
VOIRIE
DALLES

78 03 68
sudassainisement@hotmail.fr

Idées Cadeaux...

Cette année, au lieu d'envoyer votre liste de souhaits au père Noël, passez commande aux artisans calédoniens ! Pensez aux métiers d'art pour honorer votre liste de cadeaux et décorer votre intérieur, ainsi qu'aux métiers de bouche pour vous ravitailler en produits frais et locaux. En cette période, les artisans de ces secteurs expriment pleinement leurs talents.

Un Noël 100% artisanal

InfoMétiers vous livre dans ces pages une vingtaine de bonnes adresses, un aperçu non exhaustif de toute la créativité qui s'exprime en Nouvelle-Calédonie. Mais elles auraient été bien plus nombreuses à mériter de figurer dans ce dossier.

Si certains artisans ont pignon sur rue, d'autres doivent être débusqués... Heureusement, plusieurs salons et marchés de Noël leur offrent une belle vitrine. N'hésitez pas à venir leur rendre visite !



GWÈNAËLE UZENAT – HISSÉO NC

Sacs et objets de décoration créés avec des voiles recyclées de bateaux, planches et kitesurfs, aussi solides qu'élégants. Possibilité de faire coudre son nombre fétiche pour un cadeau personnalisé. Tél. 98 75 66.



MARIEL POMMÉ - KAYOU-FOU

Bijoux et créations textiles chatoyantes en vente à Maboutik (Koumac), au Salon de l'artisanat d'art de Noël et sur commande. Tél. 93 08 36.



BERNARD SAUGE

Des stylos fabriqués à Poindimié, gravés et taillés dans des bois locaux : gaïac, niaouli, bois noir, santal, etc... Tél. 42 82 75.



MARIE-CHRISTINE LEPOUTRE

LES ATELIERS DE MARIE
Ouvrages de belle facture, en carton recyclé, disponibles aux marchés de La Foa et de Farino, au Salon de l'artisanat d'art de Noël et sur commande. Tél. 73 40 50.



RENÉ MAINTENAY – RM CRÉATIONS

Superbes objets de décoration et jouets en bois, aussi personnalisables sur commande. Tél. 77 38 61.



ALAIN LAUFATTE – CAGOU UKULÉLÉ

Des ukulélés originaux, aux excellentes sonorités, en kaori, mahogany, sandragon, bois noir, etc., créés par un ancien mécanicien auto aux multiples talents. Tél. 92 06 08.

Des cadeaux uniques

Aux antipodes des produits manufacturés et standardisés, l'artisanat s'évertue à proposer des cadeaux originaux, personnalisés et faits main. Opter pour l'artisanat, c'est aussi choisir une pièce unique, accorder une attention particulière à son destinataire.



Marion Habault

Des créations de parfums d'une marque exclusive en Nouvelle-Calédonie. Pour lui : « Terre de Nickel », vert et frais comme la teinte de la garniérîte, puis intense et ambré tel la terre des mines. Pour elle, « Sugarissimo », au caractère musqué et gourmand.

Vivre un Instant Parfumé (V.I.P.) - Complexe La Promenade, Anse-Vata, Nouméa. Tél. 81 38 36.

 V.I.P. Vivre un Instant Parfumé.



Vanessa Juillerac

Une douce collection de suspensions musicales : nuages, étoiles, oiseaux, etc. Et, pour les grands, un tipi de rêve... L'artisane propose aussi divers cours, ateliers et soirées créatives.

Bonbon de miel - 11, rue Georges Clémenceau, Centre-ville, Nouméa. Tél. 29 12 82. Site Internet : www.bonbondemiel.com



Roberta et Jean-François Nadaus

Des chapeaux hauts de gamme pour toutes les occasions : mariage, cérémonie, chasse, pêche, ville, plage, western et des créations personnelles en pandanus, papier, paille de blé ou de maïs, jonc, etc.

La Boîte à chapeaux - 125, Promenade Roger Laroque, Anse-Vata, Nouméa, ou au marché de Port Moselle. Tél. 99 12 81.

 La Boîte à Chapeaux.





Anoëlla et Sébastien Méron

Chez Kéanou, les paysages du Caillou sont sublimés et invitent au voyage. Comme avec « L'Agenda Nouvelle-Calédonie 2016 », un semainier au design soigné, au contenu riche en cartographies et photos.

Kéanou - Vente en grandes surfaces, librairies et boutiques souvenirs, à Nouméa et en Brousse.

Tél. 83 42 47. Site Internet : www.keanou.nc



Noémie Corbin



Des sacs, des bijoux, des accessoires (portefeuilles, pochettes pour téléphones portables) ludiques et raffinés, en tissus locaux, estampillés façon cachet de la poste calédonienne.

Noématik - Disponibles sur divers marchés et salons. Livraison possible dans le monde entier, via www.alittlemarket.com.

E-mail : contact@noematik.com.

Site Internet www.noematik.com



« Uni vers l'art »

Depuis quatre ans, Isa Okoué Métogo transforme des calebasses en plat, luminaire, suspension, instrument de musique, etc. Elle cueille les calebasses mûres et les laisse sécher deux à six mois. Puis elle les façonne avec un outil type dremel, avant de les agrémenter de macramé fait de fils d'origine végétale tels le coton, le lin, le chanvre, et de perles en bois, graines, verre ou porcelaine, de bois flotté, de bambou...

E-mail : isabelr@hotmail.fr.

Isa Okoué Métogo



L'an dernier, avec une quinzaine d'autres artistes et artisanes, elle a créé l'association Uni Vers l'Art. Ensemble, elles promeuvent leurs différentes créations : bijoux, tableaux, cosmétiques bio, décoration, sculptures, etc. Le 5 novembre dernier, elles ont eu la joie d'inaugurer leur première boutique, au sein du nouveau marché du Mont-Dore.

Uni Vers l'Art.



[Préparer un repas de fête

Poissons, viandes, pâtisseries et chocolat sont incontournables lors d'un repas de Noël traditionnel. Les amateurs de gastronomie ne seront pas déçus par les artisans du terroir calédonien.



Michel Nguyen

L'artisan a fait du fumage de poisson sa spécialité, avec le tazar en produit phare. Complimenté aujourd'hui pour l'exceptionnelle qualité de son saumon d'Écosse, il développe un nouveau projet : des crevettes fumées, exportables à l'international.

Côté mer Vente en épicerie fines et grandes surfaces.
E-mail : cotemer@nautile.nc. Tél. 75 53 55.



Stéphane Gonzales, boucher, et David et Jérôme Dumortier (gérants)

Préparation d'authentiques chapons fermiers. Cette appellation est spécifique et ne désigne en aucun cas de simples gros poulets.

Diverses autres viandes farcies aux marrons, foie gras, morilles, pistaches, etc.

Boucherie de Rivière-Salée

Comptoir dans le Leader Price de Rivière-Salée, à Nouméa. Tél. 43 36 75.

: Boucherie RS Rivière Salée.



Gérald Ittah

Plusieurs sortes de caviars et les « Foies gras du Ouen Toro », célèbres depuis plus de quinze ans sur le Caillou. Cette année, l'accent est mis sur les produits parfumés à la truffe (miel, moutarde, parmesan, ou huile) ;

Nouméa Gourmet Comptoir de vente au 30, rue Charleroi, Vallée des colons, Nouméa. Également disponibles en grande distribution et épicerie fines. Tél. 78 86 77.

Nouméa Gourmet.





David Chatagnon

Plus originaux que les bûches, et sans farine ni gluten, des gâteaux de macarons aux parfums originaux : fraise et vanille de Païta, ananas de Pouembout, Carambar, bâton de réglisse... Ils peuvent même être salés, pour l'apéritif : foie gras, jambon, pistou, etc... ou bien plus classiques, comme ce macaron géant « mangue et caramel beurre salé » (en photo).

Passion Macarons 33, rue Louis Boucher, Tuband, Nouméa.
Tél. 28 31 21.

Sylvie Nguyen

Fleurs d'hibiscus, reconnues pour leurs vertus ancestrales, macérées dans un sirop délicat, délicieuses à déposer au fond d'une coupe de Champagne...

Nature + NC En vente dans les grandes surfaces et les épicerie fines.
natureplus.nc@hotmail.com.
Tél. 99 09 00



Du 4 au 6 mars à la Maison des artisans

SALON DE la femme et du bien-être

Des défilés, des ateliers,
du relooking,
des démonstrations sportives,
des expositions culturelles...

Inscrivez-vous
dès maintenant !

Réservations : 28 63 01 / 95 98 79 - rezocom1@gmail.com

[Dresser une belle table

La décoration de la table contribue à l'ambiance de Noël. Là encore, les artisans du pays s'invitent à votre table avec des nappes et des serviettes peintes aux couleurs de la Calédonie, des « objets gastronomiques décoratifs » d'un tourneur sur bois et des compositions florales de circonstance.



Mireille Bertrand,
peinture sur tissus

De fins motifs, inspirés par la nature calédonienne et les fêtes, peints sur du linge de table, des vêtements, des sacs, des accessoires et une gamme pour bébés.

E-mail : lechopied@hotmail.fr. Tél. 28 50 30.



Érik Spinelli,
fabrication d'objets en bois

Plusieurs créations, dans la thématique de la gastronomie, parfaites pour décorer, artistiquement, une belle table.

Son atelier est situé à la Maison des Artisans, à Nouville. spibois.spi@gmail.com.



Aurélie-Anne Guillaume,
fleuriste

À défaut d'un vrai sapin au coin de la cheminée, de beaux bouquets de fleurs sur le thème de Noël. Des compositions au design chic et ludique.

Flowershop Centre commercial Kenu In, Koutio ou 26, rue Clémenceau, Centre-ville, Nouméa. Tél. 41 53 53. Site Internet (commande en ligne possible) : www.flowershop.nc



Quelques marchés de Noël

- **3 décembre, la Boutique Éphémère de Nouméa** : gourmandises, art, mode, déco, dans les jardins du salon Estetica Vert tendre, Orphelinat
- **Du 3 au 19 décembre.** Vente de Noël (pièces uniques) à Ouémo : doudous, meubles, sacs, luminaires, jouets, et bijoux. Voir adresse, dates et horaires page 40. Tél 989 390
- **4 décembre, Marché Broussard.** À la Maison des Artisans, à Nouville. Tél. 27 56 85.
- **12-21 décembre, Les artisans d'art fêtent Noël.** Organisé par l'AMAC à la Maison des Artisans, à Nouville. Tél. 27 56 85.
- **18 décembre, Marché Broussard de Noël** de 18h à 20h au marché du Mont Dore.
- **18-20 décembre, Pacific Market.** Sous les farés de l'Anse-Vata : vente d'artisanat, prêt-à-porter, bijoux, plantes, produits culinaires et danses traditionnelles. Tél. 75 01 73.
- **23 décembre, Festi'Marché.** Au Marché municipal de la Moselle : exposants du terroir, mets spéciaux, chants traditionnels, crèche vivante, venue du Père Noël. Tél. 28 02 07.



Le mot de Marie-France Buchy
(artisane nacrière et lapidaire),
Présidente de l'Association des
Métiers d'Art Calédoniens

« L'AMAC a été créée, il y a trente ans. Aujourd'hui, elle rassemble une cinquantaine d'artisans. Pour y adhérer, il suffit de cotiser et de rentrer dans le critère de « l'artisanat d'art local ». Même si des matériaux peuvent être importés, la création finale doit impérativement être fabriquée sur le territoire. Certains de nos membres présentent régulièrement leurs oeuvres à la Foire de Paris, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, sur un stand qui représente le savoir-faire calédonien en métropole. À Nouméa, nous sommes les principaux organisateurs du Salon de l'artisanat d'art de Noël qui se tient chaque année, à la mi-décembre, à la Maison des artisans. Le deuxième temps fort de l'année pour nous est le salon que nous proposons au moment de la Fête des mères, fin mai. Nous espérons pouvoir présenter toujours plus de pièces de qualité, dans les meilleures conditions possibles et, bien sûr, selon nos moyens, que nous travaillons sans relâche à développer. »

TÉLÉMARKETING GESTION DU COURRIER & FAÇONNAGE D'IMPRIMERIE



Traitement de fichiers



- Dédoublonnage

La recherche et la suppression des doublons évite d'envoyer plusieurs messages à un même destinataire ce qui est à la fois coûteux et préjudiciable à votre image de marque

- Déduplication

La déduplication permet d'éviter les doublons lorsque l'on utilise plusieurs fichiers

- Rapprochement

Le rapprochement consiste à utiliser les informations figurant dans un fichier A pour renseigner un fichier B

Personnalisation de vos documents



- Repiquage d'adresses

Sur l'enveloppe et/ou sur vos documents

- Impression de données individuelles

N° client, état du compte, en-cours...

- Génération de codes à barre

Codification du traitement de l'envoi

Possibilité de saisie automatique des retours

Mise sous pli



- Pliage

- Mise sous pli dans des enveloppes mécanisables

Jusqu'à 12 documents / pli
Avec la possibilité de générer des codes à barre pour codifier le traitement des envois

- Contrôles qualité et rapprochements réalisés par caméra

Edition d'un journal de suivi des travaux

Tél. (687).24.02.82
BP 13755
98803 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie
contactcedric@canl.nc

GFC S.A.R.L.

Fondations - Confortement de talus



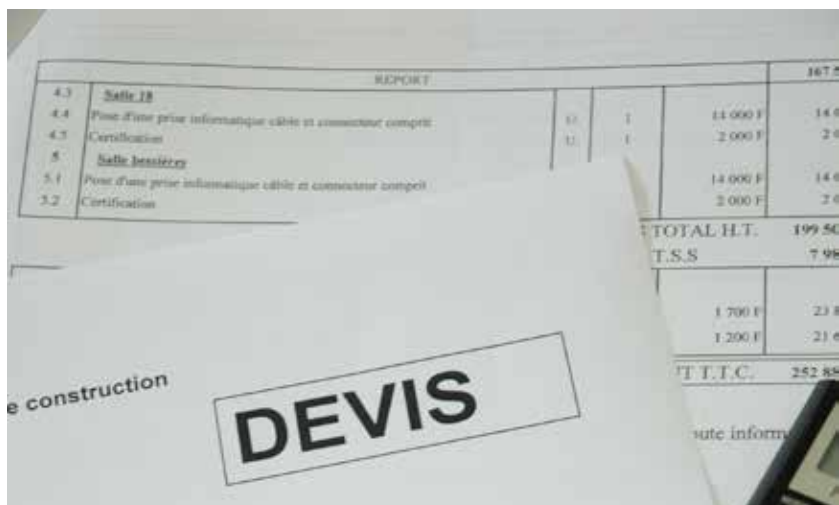
77 28 90 - 75 44 25

e-mail : admin@forages.nc

À quoi sert un devis ?

La réalisation d'un devis avant le début des travaux auprès d'un particulier est obligatoire pour toute somme supérieure à 20 000 F. Si le devis est effectué auprès d'un professionnel, il est obligatoire quelle que soit la somme.

InfoMétiers vous donne le mode d'emploi pour établir ce document dans les règles.



Un devis est un état détaillé et un chiffrage précis des travaux à entreprendre ainsi que des fournitures nécessaires à leur exécution. Véritable document juridique, il doit être considéré comme un contrat liant le client et l'artisan. En amont, c'est le principal support de la négociation commerciale, facilitant par la suite la facturation finale. Plus le devis est clair et précis, moins il y a de difficultés au moment du paiement des travaux ou des prestations.

Un engagement à double sens

Pour avoir valeur de contrat, le devis doit être signé par l'artisan et le client, avec la mention « devis reçu avant l'exécution des travaux » écrite par le client. L'artisan s'engage ainsi à exécuter tels travaux, à tels prix, dans tels délais et dans telles conditions. Le client accepte ces conditions, passe commande des travaux et s'engage à effectuer les règlements de telle manière.

Devis descriptif ou devis forfaitaire ?

Si le devis descriptif exige une grande précision dans la description des travaux et une délimitation claire des tâches comprises et non comprises, le devis forfaitaire est établi plus rapidement. Néanmoins, le premier présente le double avantage de fixer le cadre de l'intervention et d'éviter toutes contestations finales.

Un devis doit comporter les éléments suivants :

- le lieu et la date de rédaction du devis
- votre nom ou celui de l'entreprise, son adresse, votre n° de téléphone et de RIDE
- le n° du devis
- le nom et l'adresse du client
- le lieu d'exécution de la prestation
- la description précise des travaux et des fournitures : nature, prix unitaire, unité (m², mètre linéaire...), quantité

- la somme globale à payer hors taxes et toutes taxes comprises. Le montant de la TSS doit apparaître et le montant TTC doit figurer en chiffres et en lettres.
- la durée des travaux
- L'échelonnement et les modalités de paiement : préciser le mode de paiement (virement, chèque...), les délais de paiement (selon l'achèvement des travaux...) et la durée de validité de l'offre,
- le cas échéant, indiquer le caractère payant ou gratuit du devis et les frais de déplacement
- l'indication manuscrite, datée du consommateur : « devis reçu avant l'exécution des travaux »
- la signature des deux parties

Le devis doit être établi en deux exemplaires.

Tous travaux supplémentaires ou modifications doivent faire l'objet d'un avenant également signé.

La CMA a conçu le logiciel EUREKA DEVIS-FACTURES qui répond spécifiquement aux besoins des artisans.

Très simple d'utilisation, il permet de calculer vos propres prix, de réaliser des devis et des factures conformes à la réglementation, et de suivre les règlements de vos clients.

À Nouméa et dans nos antennes, vous pouvez aussi consulter gratuitement nos conseillers pour être accompagné dans la rédaction d'un devis ou d'une facture. N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Taxi, VLC : n'oubliez pas vos formalités périodiques!

Vous avez effectué toutes les formalités nécessaires au démarrage de votre entreprise, mais avez-vous pensé aux démarches à effectuer tout au long de votre activité ?

Taxi :

Si vous exercez une activité de conducteur de taxi, vous devez effectuer une visite médicale tous les 5 ans avant l'âge de 60 ans ; tous les deux ans à partir de 60 ans et tous les ans à partir de 76 ans.

A Nouméa, la visite médicale s'effectue auprès de la commission médicale des permis de conduire, et auprès des médecins des dispensaires hors Nouméa. Les formulaires à faire remplir par le médecin sont à retirer auprès de la commission des permis de conduire de la DITTT.

Chaque année, il sera également nécessaire de remplir certaines formalités relatives au véhicule :

- il doit faire l'objet d'un contrôle technique dont le compte-rendu doit être joint au carnet de bord.
- une copie de l'attestation d'assurance couvrant le transport de personnes à titre onéreux doit être transmise à la mairie. Pour les taxis de Mont Dore, elle doit être présentée à la police municipale.

Selon les communes d'exercice d'autres formalités doivent être réalisées

Commune	Démarches à effectuer	Périodicité
Nouméa, Païta, Dumbéa, Yaté	Transmission à la mairie d'un certificat médical portant la mention « apte à la conduite »	Tous les ans
Koné	Demande de renouvellement, de l'autorisation de stationnement et de circulation auprès des services de la mairie	Tous les ans (au plus tard un mois avant l'échéance)
Mont Dore	Présentation auprès des services de la police municipale des éléments suivants : - la carte professionnelle - le véhicule en bon état de fonctionnement - la carte grise du véhicule - le carnet de visite technique - l'attestation d'assurance	Tous les ans
	Transmission à la mairie d'un certificat médical portant la mention « apte à la conduite »	- Tous les 5 ans pour les moins de 60 ans - Tous les deux ans à partir de 60 ans - Tous les ans à partir de 76 ans



VLC (Véhicules de Location avec Chauffeur) :

Si vous exercez une activité de VLC, il est obligatoire de renouveler l'autorisation de transport professionnelle pour chacun des chauffeurs de l'entreprise. Celle-ci se renouvelle à la fin de validité du certificat d'aptitude médicale, délivré à l'issu d'une visite médicale qui doit être effectuée tous les 5 ans avant l'âge de 60 ans ; tous les deux ans à partir de 60 ans et tous les ans à partir de 76 ans. Il doit être transmis à la DITTT dans les plus brefs délais après chaque visite.

Par ailleurs, tous les ans, les entrepreneurs de VLC, doivent faire parvenir à la DITTT les justificatifs suivants :

- Le compte-rendu du contrôle technique annuel
- Une copie de l'attestation d'assurance couvrant les transports de personnes à titre onéreux

Pour plus d'informations, n'hésitez à vous rapprocher de la DITTT par mail à l'adresse suivante accueil.dittt@gouv.nc ou par téléphone (+687) 28.03.00.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la commune qui vous a délivré votre autorisation, ou un des conseillers CMA.

Artisans, faites des économies d'énergie !

S'éclairer, climatiser, utiliser son ordinateur et ses outils de production, etc. l'énergie est indispensable à toute activité et peut représenter un poste de dépense important pour les entreprises artisanales. Voici quelques conseils pour réduire votre consommation.

En plus d'agir pour l'environnement, prendre des mesures pour faire des économies d'énergie peut vous permettre de faire diminuer significativement vos factures et donc de gagner en compétitivité ! Il existe de nombreux leviers pour réduire sa facture énergétique et bien souvent il suffit simplement de changer son comportement, de mettre en place des bonnes pratiques, de suivre ses consommations et d'entretenir son matériel.

Petit tour d'horizon de solutions qui s'offrent à vous en 3 étapes :

Etape 1 « Sobriété énergétique » : j'arrête de gaspiller et ne consomme que l'énergie dont j'ai vraiment besoin ! Comment ?

Par des gestes simples :

- je privilégie la ventilation naturelle plutôt que d'utiliser la climatisation, je règle la température de consigne de façon à avoir un écart de température de 5 à 6°C entre la pièce et l'extérieur, idéalement elle doit être réglée au minimum à 24°C, je ferme portes et

fenêtres quand je climatise et j'éteins les climatiseurs quand je quitte la pièce,

- j'éteins les lumières en sortant du bureau, de l'atelier, des sanitaires, etc.
- je ne laisse pas d'appareil en veille ou de chargeurs branchés, je règle mon ordinateur sur un mode de mise en veille rapide et je l'éteins le soir, les week-ends et pour les congés.

Par des choix d'équipements adaptés aux besoins de production de l'entreprise : plus un équipement est volumineux, plus il consomme. Je choisis des équipements adaptés aux besoins réels de mon entreprise.

Etape 2 « Efficacité énergétique » : être efficace, c'est adopter des techniques et comportements qui peuvent diviser ma consommation par 2, voire par 4

- je pense coût global : un équipement pas cher à l'achat peut coûter cher à l'usage ! Lorsque j'achète un équipement, je regarde son prix et aussi ce qu'il va coûter en consommation (eau, électricité...) et en maintenance,
- je choisis du matériel efficace et économe en énergie en me référant aux étiquettes énergétiques, et je l'entretiens régulièrement pour augmenter sa durée de vie,



- je privilégie un éclairage à basse consommation et adapté à l'intensité lumineuse requise pour le travail à effectuer,
- si je dois faire construire mes bâtiments, je me réfère aux règles d'architecture bioclimatique pour optimiser la ventilation, l'éclairage et l'ombrage naturel,
- je fais installer des isolants thermiques sur mes bâtiments et leur conception permet de protéger les ouvrants des rayonnements solaires et favorise la ventilation naturelle.

Etape 3 « Renouvelables » : une fois mes consommations diminuées, je couvre efficacement mes besoins en énergie avec des ressources renouvelables : panneaux et chauffe-eaux solaires.

+ d'infos: <https://maitrise-energie.nc>

Un pré-diagnostic et des conseillers pour vous aider

La CMA-NC vous propose de réaliser gratuitement un pré-diagnostic énergétique de votre entreprise. L'objectif ? Faire le point avec vous sur vos appareils consommateurs d'énergie, sur vos pratiques et proposer des solutions en vue de réduire votre facture. Le conseiller de la CMA-NC peut également vous aider à monter vos demandes de financement et de subvention. Contact : tristan.allignol@cma.nc, tél : 28 23 37

Le Point Info Energie vous propose un conseiller spécialisé dans les problématiques énergétiques. Conseils et accompagnement technique gratuits lors de permanences avec ou sans RDV. Contact : infoenergienc@gmail.com, numéro vert : 05 06 05, [facebook](https://www.facebook.com/pointinfoenergienc) pointinfoenergienc

Garage Propre, pour une gestion simple et efficace des déchets dangereux



Filtres à huile et à carburant, absorbants et chiffons souillés, aérosols, solvants et dégraissants, liquide de refroidissement, restes de peinture et diluants, etc. professionnels de la réparation mécanique et de la carrosserie-peinture, vous cherchez une solution pour vos déchets dangereux ? Adhérez à l'opération Garage Propre et valorisez vos efforts pour l'environnement !

Mise en place par la CMA-NC et l'Association des réparateurs automobiles (ARA), l'opération Garage Propre propose une solution clé en main pour une gestion simple et efficace des déchets dangereux.

Concrètement, en adhérant à Garage Propre vous bénéficiez :

- d'un accompagnement gratuit et personnalisé de la CMA-NC dans la gestion des déchets de votre activité (tri et conditions de stockage, filières d'élimination, réduction des déchets à la source, etc.),
- de tarifs préférentiels négociés avec des prestataires de collecte et de traitement des déchets dangereux,
- d'une participation financière des clients à votre effort de gestion des déchets dangereux, sans être dissuasif,

- d'un kit de communication permettant de valoriser vos efforts auprès de la clientèle (affiches, autocollants, etc.).
- d'une valorisation spécifique par la CMA-NC en tant qu'entreprise engagée dans une démarche de gestion de ses déchets dangereux respectueuse de l'environnement

Si vous êtes intéressés par l'opération, contactez votre conseiller développement durable à la CMA-NC, Tél : 28 23 37 et tristan.allignol@cma.nc

+ d'infos :

www.cma.nc, onglet « artisans tout savoir » - rubrique « santé sécurité environnement »

Le guide illustré santé-sécurité-environnement « Métiers de l'Automobile » édité par la CMA est disponible gratuitement sur demande, ou en téléchargement sur www.cma.nc



Garage J.P. DRANTY

Point service BMW

Mécanique toutes marques

Mise au point

Entretien

Vente



54, rue Auer - Ducos - BP 7742 - Nouméa
Tél. : 24 00 09 - Fax : 24 18 88
email : jpdranty@lagoon.nc



Les recettes de Grany, une histoire d'amour

Parcours

Sylvie et Bruno se sont rencontrés au lycée Escoffier. « J'ai passé un BEP hotellerie, mon mari, lui, était en section cuisine. Il a ensuite poursuivi ses études à Toulouse. Là-bas, la mère de son ancien professeur de comptabilité, Grany, l'a pris sous son aile. Elle lui a appris à faire le foie gras selon sa méthode de cuisson. Cela l'a fait sourire de savoir que son nom s'affiche à Nouméa. Maintenant, nos clients ne m'appellent plus Sylvie mais Grany ! ». Le couple se complète bien. « Nous sommes un bon binôme, moi je m'occupe des relations commerciales, de la communication, des livraisons, de l'administratif et lui exprime son savoir-faire en cuisine ». Avant de se lancer dans cette aventure Sylvie avait déjà été chef d'entreprise dans le prêt-à-porter. « Quand on a goûté à l'autonomie, on a envie d'y revenir (...) Cette entreprise, c'est un aboutissement, aussi bien pour moi que pour mon mari, passionné de cuisine. »

Derrière Les Foies gras de Grany se cachent Sylvie et Bruno Barbié. Un couple à la scène comme à la ville qui confectionne une gamme de foies gras, de terrines, de salades composées raffinées et de desserts.

Sylvie et Bruno Barbié ont créé leur entreprise en 2011. « On faisait déjà du foie gras maison, pour les amis. Tout le monde le trouvait bon et nous a encouragé à en produire à plus grande échelle. A cette époque je ne travaillais plus, je m'occupais de mes enfants mais j'avais besoin d'un revenu et l'envie de créer une nouvelle entreprise. J'ai donc monté un dossier pour présenter notre projet à la banque. »

« On a commencé par les foies gras pendant un an et demi. Nous avons ensuite démarché la grande distribution. Le groupe Casino était intéressé pour proposer des plats à emporter haut de gamme. Nous leur avons fait goûter nos recettes de salades et ils ont été convaincus ! Nous avons ensuite ajouté les salades de fruits et les panna cotta. »

L'entreprise compte aujourd'hui deux salariés. « Cela demande beaucoup de travail, tout est réalisé au jour le jour avec des petites sauces maison (...) Nous avons d'abord embauché Molly, originaire d'Ouvéa, qui a commencé comme plongeuse et qui est maintenant notre bras droit. Volontaire et travailleuse, elle gère l'organisation de la cuisine. Noam sort du lycée hôtelier où il a décroché un bac



Sylvie Barbié

Les foies gras de Grany

pro cuisine ». Les foies gras sont l'affaire du couple. « Mon mari fait les assaisonnements. Moi, je mets le chutney figues, la vanille ou encore la mangue au cœur, je l'aide à mettre en bocaux, je stérilise, je surveille les températures de cuisson, puis je fais l'étiquetage. »

Leur laboratoire de cuisine, agencé sur les conseils du SIVAP, est installé dans le jardin de la mère de Sylvie à Nouméa, au 4^e km. « Quand j'arrive à l'atelier le matin, je passe les commandes chez les fournisseurs, je fais les livraisons, les visites chez les cavistes qui vendent nos foies gras, des dégustations vente dans les comités d'entreprises. L'après-midi, j'appelle les magasins pour prendre les commandes et je m'occupe de la comptabilité. »

Le trimestre est bien chargé. « La période des fêtes est très importante pour nous. Au niveau du foie gras, c'est l'aboutissement de tout le travail et de la communication réalisés tout au long de l'année auprès des comités d'entreprises, lors du salon de la gastronomie... Janvier, février et mars sont des mois beaucoup plus calmes. »

Les foies gras et petits plats de Grany Tél. : 76 95 95

La rédaction se réserve le choix des sujets traités dans cette rubrique qui n'est pas de la publicité.

J.D.B

TOUS TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT

- Fosses septiques
- Bacs à graisse
- Débouchage et nettoyage canalisations
- Récupération hydrocarbures
- Gestion des eaux



Tél. **76 26 41 • 42 41 53** • J.D.B ASSAINISSEMENT (Jack BERNANOS) • BP 148 - 98833 VOH

POINDAH TERRASSEMENTS



**42 44 94
76 09 19**

343 rue Katariti - BP 339 - 98859 KONE
poindaterasmnt@gmail.com

Dans l'atelier de Guy

Parcours

À 14 ans, Guy Maynard intègre la prestigieuse école Revel en Haute-Garonne, dans la section ébénisterie d'art et marqueterie, pour trois ans. Après sa formation, il quitte la métropole pour La Réunion, puis Mayotte et la Guyane, où il exerce en tant que chef d'atelier dès l'âge de 23 ans. Il s'installe en Nouvelle-Calédonie en 1999 et travaille à son compte depuis 13 ans. « *Je pose des menuiseries aluminium et bois, des placards, je réalise aussi des decks et des farés* ». Encouragé par ses proches qui peinent à trouver du mobilier pour des chambres d'enfants, l'artisan commence à concevoir et créer, avec sa compagne, des meubles, des mezzanines sur mesure, des objets de décoration mais aussi des petits jouets et des cabanes.

Menuisier ébéniste, Guy Maynard réalise sur mesure et en séries limitées de petits meubles, des éléments de décoration et des jouets en bois dans un esprit récup'. Le savoir-faire de l'artisan transforme des palettes délaissées et autres bois abandonnés en objets enfantins, colorés et poétiques.

C'est au XIV^e siècle par un arrêté royal que les menuisiers, qui travaillent le bois « menu » (petit), sont distingués des charpentiers. Au XVI^e siècle, les explorateurs des nouveaux mondes découvrent des essences nouvelles telles que l'ébène. Ainsi apparaît en Italie une nouvelle catégorie d'artisans qui travaillent les essences rares.

En France, c'est au milieu du XVII^e siècle que la vieille corporation des menuisiers accueille cette nouvelle catégorie d'artisans. De nos jours, cette différence est toujours floue et on parle, par habitude et par facilité, de menuisier lorsque la production concerne plus le bâtiment (fenêtres, portes, placards, parquets,...) et d'ébéniste lorsqu'elle concerne le mobilier.

Guy Maynard a la double casquette. En semaine, il pose des placards et des bâtis pour le compte d'entreprises locales sur tout le territoire, ainsi que quelques decks et farés pour des particuliers. Le week-end,

il s'adonne à sa passion pour la conception et la réalisation de mobilier (tables, chaises, bureaux, bancs, bibliothèques, étagères, chevets, marchandes...), mezzanines, mais aussi d'objets de décoration, de cabanes et depuis cette année, une collection de petits jouets en bois (petites voitures et baleines à roulettes...).

« Depuis tout gamin, je crée des choses. Je trouvais une planche, une scie, des pointes et j'en faisais des petits camions ». Le professionnel travaille sur commande, ou en séries limitées, soit sur site, comme pour la construction de mezzanines, ou dans un atelier qu'on lui prête à Païta. À défaut de travailler l'ébène verte et rouge, des essences qu'il affectionne particulièrement et qu'il trouvait facilement en Guyane où il a vécu plusieurs années, l'artisan s'est spécialisé dans le recyclage. « *Je récupère des palettes en bois non traitées par des pesticides et ma compagne, Pascale, utilise des peintures éco-labélisées.* »

Le couple vend ses créations lors de boutiques éphémères aux côtés de La marchande de lumières, une créatrice de luminaires dont l'univers s'accorde bien avec Les meubles de Guy. **La prochaine vente se tiendra à Ouémo (10 bis rue Rédika, 1^{er} à droite après la pharmacie) les jeudis 3, 10 et 17 décembre de 16h à 20h, les vendredis 4, 11 et 18 décembre de 16h à 20h et les samedis 5, 12 et 19 de 9h à 12h30.** N'hésitez pas à y faire un tour !

Les Meubles de Guy Tél. : 86 83 87

Les meubles de Guy

Appel à témoins

***Vous êtes passionné(e) par votre métier ?
Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ?
N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63
ou par e-mail : laure.legall@cma.nc***

La rédaction se réserve le choix des sujets traités dans cette rubrique qui n'est pas de la publicité.

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

Nouméa

COIFFURE MIXTE

Réf. : serv1764b

SARL - Salon de coiffure très bien situé en centre-ville - Local de 44 m² - Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) - Potentiel de 3 coiffeurs - Chiffre d'affaires à développer - Vente cause retraite

■ **Date création/reprise** ► 1975

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6 U

COIFFURE HOMMES

Réf. : serv1764a

El - Salon aménagé, bien situé en centre-ville, avec parking public - Clientèle fidélisée, de proximité - Très bonne rentabilité

■ **Date création/reprise** ► 1997

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 7 U négociable

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv89a

El - Produits et prestations THALGO - Clientèle fidélisée depuis 25 ans, exigeante et ayant un bon pouvoir d'achat - Local de 50 m² comprenant 3 cabines dont 1 complètement indépendante - Potentiel de 2 esthéticiennes - Possibilité de proposer de nouveaux services (épilation des hommes, ongles et maquillage) - Accompagnement-formation par la vendeuse

■ **Date création/reprise** ► 1990

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 25 U



ESTHÉTIQUE

Réf. : serv1764f

SARL - Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) - Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, pas d'investissement à prévoir - Fort potentiel

■ **Date création/reprise** ► 1996

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 12 U négociable



ESTHÉTIQUE

Réf. : serv169a

SARL - Local bien situé dans les quartiers Sud - Matériel opérationnel - Bonne rentabilité - Travaux d'aménagement de la 3^e cabine en cours et potentiel de diversification de l'activité (soins du corps)

■ **Date création/reprise** ► 2008

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6,9 U

POSE DE DECK

Ref. : bat281a

SARL - vente des parts sociales - société ayant déjà acquis une bonne notoriété - commandes prévues pour le début de l'année (environ 9 000 000 F) - aucun investissement de matériel n'est à prévoir - bonne rentabilité - accompagnement par le vendeur - vente pour cause de départ du territoire

■ **Date de reprise** ► 2012

■ **Rayonnement** ► Province Sud

Prix : 12.8 U

BTP

Réf. : bat175a

SARL - Vente cause retraite, vente des parts de la société - CA conséquent - Clientèle professionnelle avec contrats signés - Vingtaine de salariés autonomes et professionnels - Accompagnement par le vendeur

■ **Date création/reprise** ► 1999

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 28 U hors stock (variation de stock de 12 à 25 U)

SOUDURE

Réf. : prod174a

El - Cause changement d'activité - Bien équipée et opérationnelle - clé en main - travaillant en atelier - Excellente rentabilité et bon potentiel de développement

■ **Date création/reprise** ► 2007

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 30 U

ÉLECTRICITÉ RÉNOVATION

Réf. : bat 1764g

EURL en Electricité Générale, dépannages, rénovations - Clientèle professionnelle en hausse - Contrat important signé - Matériel complet + 2 Véhicules utilitaires - Rentabilité stable, Cotation à l'IEOM - Accompagnement par le vendeur.

■ **Date création/reprise** ► 1997

■ **Rayonnement** ► Nouvelle Calédonie

Prix : 12 U

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE,
LA CMA À VOS CÔTÉS !

● FROID CLIMATISATION

Réf. : bat1764f

SARL - Cause départ en retraite, vente de **2 sociétés** spécialisées dans l'installation et la maintenance en froid-climatisation (société A) / l'importation et la distribution de matériel frigorifique (société B). CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants - Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opérationnelles. Livrées «clé en main» avec accompagnement cédant.

Société B Date création/reprise ► 2001

Société A Date création/reprise ► 2008

Rayonnement ► Nouvelle Calédonie

Prix : ► **Société A** : 50 U avec stock

Société B : 140 U

● MAROQUINERIE

Réf. : prod193a

Cause familiale - vente du matériel complet pour la fabrication d'objets en cuir, et du stock d'articles déjà fabriqués - Contact direct au 84 47 89

■ **Date création/reprise** > 2013

■ **Rayonnement** ► Mont-Dore

Prix : 3,25 U

● MENUISERIE

Réf. : prod1764c

SARL - cause départ retraite - Menuiserie à forte notoriété - fabrication et pose de meubles et aménagement - CA stable - Position dominante sur marché

■ **Date création/reprise** > 1992

■ **Rayonnement** ► Nouvelle Calédonie

Prix : 50 U

*Plus d'informations
au 28 23 37,
demandez un conseiller
transmission-reprise.*



GARAGE PATRICK

LOT. 65 - LE CAILLOU
BP 01 - 98821 OUEGOA
TÉL. : 47 23 91 - GSM : 81 55 02

La Seigneurie partenaire des artisans

■ La Seigneurie
partenaire du **PACK PRO**
BÂTIMENT
VOS RENDEZ-VOUS RÉUSSITE !

**-5 à
-10%**

- ▶ SUR LE TARIF ARTISAN EN VIGUEUR
(25 à 40% du tarif public selon produit).
- ▶ OUVERTURE DE COMPTE PRO
avec délai de règlement à 30 jours
(selon modalités).

■ La Seigneurie récompense
la fidélité des artisans
avec le programme **FORMULE PRO**



Avec Formule Pro, le programme de fidélité de La Seigneurie, vous cumulez des points à chaque passage en caisse. Profitez de vos points comme vous le souhaitez : vous pouvez les convertir, en cours ou en fin d'année, en choisissant parmi notre sélection les cadeaux qui vous font envie !

Demandez vite le formulaire d'inscription en magasin !



Magasin de Ducos

4 Rue Eiffel - Ducos
98800 NOUMEA
Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi
6h30 - 16h en continu
Sauf le Vendredi 15h

Magasin de VDC

139 Rue Bénébig
RT 13 - 98800 NOUMEA
Horaires d'ouverture :
lundi au samedi
7h30-11h30 - 12h30-16h30
Sauf le Vendredi 15h
Samedi de 8h à 11h

Magasin de Koné

Lot Cassis
98860 KONE
Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi
7h30-11h30
13h-16h30



FONDS ÉLITE

L'ÉPARGNE PERFORMANTE,
EN TOUTE SÉCURITÉ.

33 sudan 237454 Photo: Eric Aubrey

2 solutions adaptées à vos objectifs

FONDS ÉLITE plus | **FONDS ÉLITE revenus**

2 placements à terme qui vous permettent de choisir un versement des intérêts in fine ou à échéance régulière, avec la garantie d'un excellent rendement en toute sécurité.

Accessible aux personnes physiques, dès 1 000 000 XPF d'épargne.

+ d'info au **256 990**
coût d'un appel local

► **www.bci.nc**



ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001